

## Comment une épidémie de mauvaises lois entrave la réponse mondiale au VIH

**Transmission du VIH :** Les lois qui criminalisent la transmission du VIH ou pénalisent la non-divulgence du statut sérologique augmentent la stigmatisation et découragent les populations de se faire tester ou traiter par peur de poursuites judiciaires.

- Plus de 60 pays pénalisent explicitement la transmission du VIH. Ce sont : le Canada, 37 des 50 États américains, 27 pays africains, 13 pays d'Asie et du Pacifique, 11 pays d'Amérique latine et 9 pays d'Europe. Les pays riches sont actuellement en tête en termes de nombre de poursuites judiciaires dans le cadre de telles lois ; plus de 600 personnes séropositives dans 24 pays ont été reconnues coupables de tels actes considérés comme ressortant du pénal.
- À Bermuda, tout acte sexuel susceptible de faire passer des liquides organiques d'une personne vivant avec le VIH à une autre personne est considéré comme un délit.

**Les populations à risque :** Les lois et pratiques qui criminalisent et déshumanisent les populations les plus exposées au risque du VIH les rendent plus vulnérables et les éloignent des services de lutte contre le VIH, de réduction des risques et de santé.

### *Les travailleurs du sexe*

- Plus de 100 pays criminalisent certains aspects du travail du sexe. Cuba, Chine, l'Iran, le Vietnam, l'Afrique du Sud et la plupart des États américains ont rendu tout travail du sexe illégal. Les lois de plusieurs pays dénie aux travailleurs du sexe leurs droits fondamentaux, et les rendent ainsi plus vulnérables au VIH.

### *Les consommateurs de drogues injectables (CDI)*

- Les CDI constituent environ 60 % des nouveaux cas de VIH en Russie. Pourtant, les programmes de traitement antidrogue ne leur offrent pas des services de lutte contre le VIH et le gouvernement limite les services de réduction des risques.

### *Les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH)*

- 78 pays criminalisent les relations sexuelles entre personnes de même sexe. Dans les pays des Caraïbes où l'homosexualité est pénalisée, environ 1 HSH sur 4 est séropositif, contre 1 sur 15 dans les pays où elle ne l'est pas.

**Les femmes et les jeunes :** Les lois et coutumes qui retirent toute autonomie aux femmes réduisent leur capacité à se protéger du VIH. Les politiques qui n'offrent pas aux jeunes l'accès à des services d'éducation sexuelle, de santé de la reproduction et de lutte contre le VIH facilitent la propagation du virus.

### *Les femmes*

- Les pratiques coutumières en Afrique, en Amérique latine, en Asie et au Moyen-Orient comme les mariages précoces et les mutilations génitales accroissent le risque d'exposition au VIH.
- 127 pays n'ont pas de législation condamnant le viol conjugal. À Antigua et aux Bahamas, un mari qui viole son épouse n'est accusé que d'agression sexuelle.

### *Les jeunes*

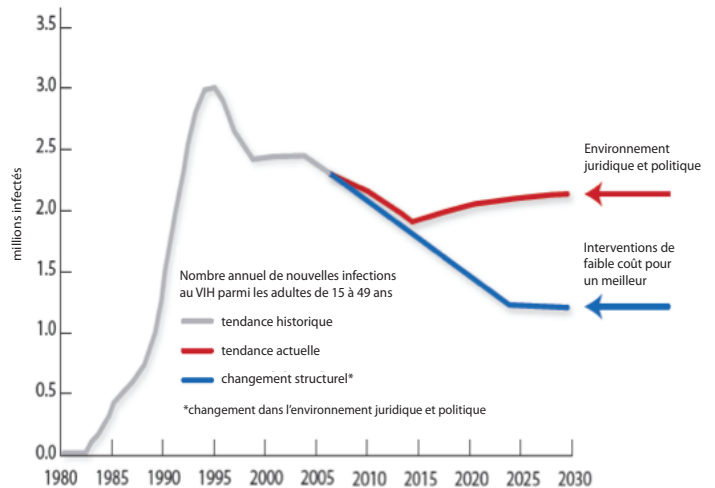
- Les lois qui exigent le consentement des parents découragent les adolescents de rechercher des services de santé reproductive et de prévention au VIH.
- Aux États-Unis, davantage de jeunes se sont portés volontaires pour un test du VIH dès que la condition du consentement parental a été supprimée.

**Accès au traitement contre le VIH :** les protections excessives de la propriété intellectuelle qui entravent la production de médicaments à faible coût, notamment les ARV de deuxième génération, entravent l'accès au traitement.

- Les flexibilités prévues dans l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) diminuent, avec pour conséquence de contribuer aux lacunes en termes de traitements ARV.
- Les pays qui ont essayé de tirer avantage de ces flexibilités ont fait face à des représailles. Par exemple, lorsque la Thaïlande a en 2007 émis une licence obligatoire sur un ARV produit par Abbott, cette dernière a alors annoncé sa décision de ne plus enregistrer de nouveaux produits dans ce pays.
- Le nombre d'accords au libre commerce ayant des clauses relatives à la propriété intellectuelle ne fait qu'augmenter, ce qui est susceptible de nuire à l'accès aux traitements.
- Des lois trop vastes en matière de contrefaçon ne faisant pas clairement la distinction entre médicaments hors normes et médicaments génériques constituent une entrave à un accès plus large aux médicaments de bonne qualité et à prix abordable.

## L'application de mauvaises lois diminue les effets des rares investissements mondiaux en matière de santé

- Les changements dans l'environnement juridique et politique, associés à d'autres interventions, pourraient réduire le nombre de nouvelles infections à VIH chez les adultes à un nombre estimé de 1,2 millions de cas d'ici 2031, au lieu de 2,1 millions si les efforts actuels continuent sans ces changements structurels plus étendus.
- Un gaspillage des ressources publiques est constaté dû à l'application de lois qui pénalisent la transmission du VIH et déshumanisent les populations à risque.
- Par contre, les lois qui protègent ces populations constituent de puissants outils à faible coût qui permettent de garantir que les investissements financiers et scientifiques sur le VIH ne soient pas perdus.
- Adopter des lois basées sur une bonne politique de santé publique et fondées sur les droits de l'homme permettra d'assurer que des nouveaux outils en matière de prévention et de traitement - tels que le PrEP, la circoncision masculine et les microbicides - soient accessibles à ceux qui ont besoin.



## Les lois et pratiques qui s'appuient sur des preuves et qui sont fondées sur les droits de l'homme peuvent améliorer l'efficacité des réponses au VIH

### Pénalisation de la transmission du VIH

- En 2011, le Danemark, reconnaissant que les TARV réduisent de façon remarquable le risque de transmission du VIH et permettent à la plupart des personnes séropositives de vivre plus longtemps, a suspendu une loi qui pénalisait la transmission et l'exposition au VIH.
- Récemment en 2011, le Guyane et les îles Fidji ont rejeté la pénalisation de la transmission du VIH en soulignant qu'il s'agissait d'une mauvaise politique de santé publique.

### Les travailleurs du sexe

- La sensibilisation de la police et le renforcement de l'autonomie des travailleurs du sexe peuvent conduire à une diminution du risque d'infection à VIH parmi les travailleurs du sexe. À Kolkata en Inde, de telles interventions ont permis de réduire la prévalence du VIH parmi les travailleurs du sexe de 11 % en 2001 à moins de 4 % en 2004.
- En 2012, la Commission nationale des droits de l'homme du Kenya a appelé à la dépénalisation du travail du sexe.

### La propriété intellectuelle et l'accès aux traitements

- Un jugement de la Cour suprême du Kenya de 2012 empêche l'application de la loi anti-contrefaçon de 2008 au motif que la loi ne fait pas clairement la distinction entre la contrefaçon et les médicaments génériques et par conséquent, elle est susceptible d'entraver l'accès aux génériques et le droit à la santé.
- En 2010, l'Équateur a émis une licence obligatoire pour le LPV/RTV (ritonavir). Cette mesure a entraîné une réduction des prix de l'ordre de 70 %.

### Les hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes

- En 2009, la Cour suprême de New Delhi en Inde a supprimé les parties de son code pénal qui pénalisaient l'homosexualité.
- Le Comité national de planification stratégique de la Tunisie a récemment appelé à la dépénalisation des relations entre personnes de même sexe dans le cadre de son plan national de lutte contre le Sida de 2012-2016.
- En 2012, la Commission nationale des droits de l'homme du Kenya a appelé à la dépénalisation du travail du sexe.
- En 2012, le président du Malawi, Joyce Banda, a annoncé son intention de dépénaliser l'homosexualité.

### Les consommateurs de drogues injectables

- Les pays qui considèrent les consommateurs de drogues injectables comme des patients et non comme des criminels – notamment la Nouvelle-Zélande, l'Allemagne, l'Australie, la Suisse et le Portugal – ont des taux d'accès aux services de lutte contre le VIH plus élevés et des taux de transmission du VIH plus faibles chez les personnes qui consomment des drogues injectables.
- Une décision de la Cour suprême du Canada datant de 2011 indique que les personnes qui font usage de drogues ne devraient pas être forcées de choisir entre l'abstinence et la renonciation aux services de santé.

### Les femmes

- La Namibie a pris des mesures pour combattre le viol conjugal : la loi contre le viol de 2000 interdit que le mariage soit évoqué comme argument de défense contre une accusation de viol.
- Au cours des trois dernières années, 8 000 communautés à travers le monde, dont 15 pays africains, ont interdit les mutilations génitales.

